



**m**ONTPELLIER 2020

## *La lettre de Sursaut*

Août 2019, n°76

### Transparence et moralité politiques



François de Rugy (valeursactuelles.com)

Le mois de juillet a amené, comme de tradition, son lot de « d'affaires » politiques. La plus importante a amené la démission du ministre de l'écologie de François de Rugy et a remis sur le devant de la scène la question de l'exemplarité des politiques. La succession des informations données par Médiapart ont eu raison de l'ancien président de l'Assemblée Nationale qui a choisi de se retirer de sa charge ministérielle. Certains ont pu y voir un acharnement exagéré puisque la révélation de faits ne peut constituer à elle seule une preuve et que la présomption d'innocence doit toujours être respectée. Les enquêtes réalisées pour l'instant ne semblent, d'ailleurs, ne révéler aucune transgression de ce qui est autorisé mais seulement un reproche possible dans l'utilisation abusive de fonds publics.

Rappelons que l'existence de médias disposant de la liberté d'enquêter et diffuser de telles informations ne peut être que saluée car elle est fondamentalement saine pour l'exercice d'une démocratie. Ceci ne doit pas pour autant nous faire oublier un devoir de vigilance en vertu des mêmes exigences démocratiques, lorsque les informations prennent une ampleur démesurée aussi bien dans les réseaux sociaux que dans les récupérations partisans. L'un des principaux risques consiste, à chaque fois, dans l'abrasement de l'importance des faits amenant à mettre dangereusement sur un même pied d'égalité des faits de gravité très divers. Nous avons vu ainsi à nouveau ressortir les fantômes de Jérôme Cahuzac et celui, plus récent, de François Fillon. Qu'y a-t-il de commun entre ces histoires ? Dans le premier cas, nous avons assisté à un mensonge face à un délit grave avéré. François de Rugy n'a jamais nié ce qui lui était reproché mais en a contesté seulement le caractère délictuel. Le second a maintenu contre vents et marées sa candidature dans la campagne présidentielle entraînant ainsi son propre parti dans une débâcle politique totale. François de Rugy a choisi de quitter immédiatement ses responsabilités pour ne pas nuire au gouvernement et garder sa liberté de défense.

On peut, d'ailleurs, constater que la gauche a toujours appliqué la règle de retrait de ses responsables politiques dès lors qu'ils étaient impliqués dans un risque de poursuite juridique. La droite s'y est toujours refusée. Les affaires concernant les époux Balkany en constituent un récent exemple, tout comme les poursuites toujours en cours contre Nicolas Sarkozy ou les soupçons concernant Edouard Balladur. En ce sens, la REM et Emmanuel Macron se situent dans ce respect de moralité de tradition dans la gauche. Quant aux extrêmes, aussi bien de l'ex-Front National que de la France Insoumise, ils se montrent toujours très prompts à crier au scandale et à l'acharnement dès qu'ils sont confrontés à des procédures de justice, alors qu'ils se montrent, au contraire, sans pitié lorsque les mêmes accusations concernent les autres politiques.



monnaies-en-or.fr

Si une première leçon peut être tirée de tout cela, elle concerne la prise de conscience des risques de délitement moral inhérents à tout exercice de pouvoir. On s'est longtemps plu à répéter la phrase de l'évangéliste Marc, « *l'esprit est fort mais la chair est faible* ». Elle a renforcé un manichéisme accordant à l'intelligence une supériorité sur les pulsions que la réalité est bien loin de confirmer. Le pouvoir grise et aveugle tout autant les têtes que les corps et l'homme s'habitue facilement aux fastes et aux passe-droits au point qu'ils lui deviennent vite naturels. C'est pour s'en protéger que les sociétés se sont données, depuis les origines, des règles donnant un cadre à l'accès aux mandats, à leurs conditions d'exercice et à leur durée. A cet égard, la France présente une exception dont on peut interroger l'utilité par rapport à beaucoup d'autres démocraties. Elle loge ses élus dans des demeures souvent somptueuses héritées davantage de la royauté plus que de la république ? Ne constituent-elles pas, à elles seules, des anachronismes douteux, sources de débordements dispendieux et de confusion dans l'exercice des pouvoirs ?

Les journalistes revendiquent, de leur côté, un droit absolu à ne pas avoir à rendre compte de leurs sources d'information. Cet impératif ne doit pas les placer, eux non plus, dans des positions les situant au-dessus des devoirs éthiques sur la manière dont ils obtiennent et diffusent leurs informations.

L'homme visé par une information devient, aujourd'hui, condamné avant même tout examen des faits allégués. S'il se défend on y voit un aveu. S'il ne dit rien, c'est une confirmation de ce qui lui est reproché. On accepte désormais sans s'étonner des diffusions publiques dans les médias d'éléments d'enquête qui devraient être protégés par le secret de l'instruction. On ne s'inquiète plus de l'utilisation de documents volés à l'intimité des personnes par enregistrement visuel ou audio pris à leur insu. Les réseaux sociaux, grâce à l'anonymat, autorisent enfin toute attaque ou diffamation en toute impunité. Soyons vigilants devant un affaiblissement des principes de nos démocraties dans de nouvelles « servitudes volontaires » qui nous rendent complices « affamés » d'un toujours plus de consommations médiatiques risquant de se refermer demain comme autant de pièges sur nos droits et devoirs de citoyens.

## L'art contemporain interpelle

Gérard DORIVAL



œuvre de Ryan GANDER (lemonde.fr)

L'inauguration du superbe MOCO, à l'architecture et à l'aménagement paysager attrayant, située à sa juste place Montpellier, cité culturelle et tertiaire avant d'être industrielle : c'est une heureuse évidence. Après le renoncement contesté à deux autres projets portés précédemment, le Musée du Corps Humain ainsi que le Musée de l'histoire de la France en Algérie, ce choix, s'ajoutant au site de la "Panacée", dualité dont la pérennité est à débattre, se devait d'être concluant. Sauf inattention de ma part, je n'ai pas vu de critique d'opportunité émanant des oppositions : le sujet est tabou.

Quitte à apparaître comme un "plouc" crasseux et inculte, au-delà du cadre magnifique que j'apprécie, le contenu de certaines œuvres m'interpelle. Je ne paraphraserai pas l'antienne triviale " *mon enfant de 4 ans en aurait fait tout autant*" car je respecte à priori l'auteur qui a voulu conférer du sens à son œuvre, parfois sans convaincre ni remporter l'adhésion.

J'ose un parallèle de circonstance avec "Montpellier Danse" qui s'affirme par des valeurs sûres mais promeut aussi des prestations que je perçois comme prétentieuses et illisibles.

Il m'est arrivé de plaisanter avec des amis pour leur dire que les deux meilleurs spectacles de danse vécus dans l'année étaient la soirée des élèves professeurs de danse du Creps et le spectacle de l'Académie de danse de Nîmes, où se produit ma petite fille ! Evidemment les danseurs des spectacles professionnels sont techniquement irréprochables mais sont parfois desservis par des chorégraphies désormais alambiquées.

L'émergence de la musique concrète et des formes abscones et grinçantes du "modern jazz" m'avaient également heurté. La raison semble l'avoir désormais emporté. Le spectacle vivant, théâtre en particulier, semble moins atteint par ces dérives qui font figure de repoussoir de la part du grand public. Le cinéma a fait de son côté effort de diversification.

La problématique est là : soit rester entre soi à partir d'une démarche élitaire que les seuls initiés apprécient ou font semblant par pédanterie, soit faire œuvre de pédagogie en visant une audience plus large. Sans renoncer à l'excellence, il faut impérativement rechercher la lisibilité. D'aucuns, suffisants et se considérant comme intouchables, cultivent cette distance dont ils jugent la normalité évidente et inhérente à leur statut, considéreront que l'art ne se galvaude pas : c'est faire fi des fonds publics qui alimentent conséquemment cette filière culturelle à forte dimension économique

La culture est plaisir spontané mais aussi effort certes mais ce n'est pas seulement au spectateur d'y sacrifier mais aussi aux auteurs de condescendre à rendre accessible et lisible l'accès à leur art, en renonçant aux expérimentations douteuses, en vertu du fameux impératif de "création" à tout crin : la nouveauté est malheureusement devenue la vertu cardinale imposée par les médias.

L'art est trop précieux pour ne pas supporter l'évaluation ni la remise en question.

## Le train Perpignan Rungis suite



lindependant.fr

Après la situation ubuesque de la nouvelle gare montpelliéraine non desservie par un réseau de transport individuel ou collectif, c'est la ligne de fret Perpignan-Rungis qui s'illustre dans cette même rubrique. Le lundi 15 juillet un train primeur a rejoint le marché de Rungis à vide alors que dans le même temps les marchandises étaient acheminées par la route. La ministre des transports, Elisabeth Borne, avait pourtant annoncé que le train « *roulera la semaine prochaine aussi longtemps qu'il y aura des marchandises à transporter* », en vain apparemment puisqu'aucun chargement de fruits et légumes n'a été effectué ce lundi en direction du marché de Rungis. La même ministre, devenue entre-temps également ministre de l'écologie, devrait prendre conscience du non-sens total qu'il y a à mettre sur la route des kyrielles de camions alors qu'un acheminement ferroviaire est possible. Sans compter les risques infligés aux automobilistes empruntant une autoroute déjà surchargée en périodes de vacances. Ces premières semaines d'été ont démontré à nouveau que les camions étaient les principaux responsables des graves congestions de circulation autoroutière et des accidents y survenant.

Le 17 juillet un ensemble d'acteurs politiques et économiques a décidé que le train « primeurs » reprendra la liaison ferroviaire entre Saint Charles et Rungis, mais avec quelles garanties dans le temps ? Actuellement l'engagement se situe sur 12 mois maximum et est assortie d'une condition de validation par la SNCF.

Comment accepter qu'en France l'on soit dans une telle incapacité d'anticiper les échéances que ce soit au niveau national ou territorial ? Le souci écologique ne peut se contenter de déclarations de bonnes intentions : il nécessite le courage et l'intelligence à long terme des responsables politiques.

## « Dessine-moi une métropole »

### Sursaut 5



Photo Joseph Mornet

Notre laboratoire d'idées « Montpellier 2020 » va publier au début du mois de septembre un nouvel ouvrage que nous avons intitulé *Dessine-moi une Métropole*. Il réunira le travail des ateliers que nous avons mis à l'œuvre depuis plus d'un an afin de présenter une réflexion politique, économique et sociale sur notre territoire métropolitain. En onze chapitres, notre réflexion débouchera sur plus de 80 propositions que nous mettrons à la disposition des citoyens de la ville et des communes de la métropole. Voici en avant-première le texte de son introduction.

*« Montpellier 2020, Laboratoire d'Idées » a débuté ses travaux de réflexion en 2011, il y a plus de 8 ans. Notre ambition était, et reste toujours, de conduire collectivement, une réflexion prospective sur la Ville, l'Agglomération (la Métropole aujourd'hui) et de la traduire en orientations, en suggestions, en projets. Tout cela sans esprit partisan, ni allégeance d'aucune sorte.*

*Nous avons publié 4 recueils, « Sursaut », le premier, dès le printemps 2013.*

*Ont suivi de nombreuses actions, notamment une lettre mensuelle dont le 75<sup>ème</sup> numéro vient de paraître, des réunions publiques, les « Controverses », des travaux associant d'autres groupes de réflexion de Nîmes ou Toulouse ayant conduit à la publication de « Dessine-moi une Région ».*

*Aujourd'hui nous reprenons une réflexion locale, centrée sur Montpellier et sa zone d'influence, avec la publication de « Sursaut 5, Dessine-moi une métropole ». Nous n'avons pas eu, dans cette démarche, une volonté de traiter avec exhaustivité toutes les questions auxquelles doivent se confronter les élus. Nous apportons au débat général, des contributions sur les thèmes où nous pensons avoir pu rassembler des avis pertinents.*

*La cohérence de nos travaux apparaît évidente depuis l'origine.*

*Montpellier est, en France, une ville, certes importante, mais qui, à l'échelle de l'Europe, reste une ville moyenne, la Métropole, forte de 480 000 habitants, n'atteint pas les seuils critiques pour rivaliser avec des entités dépassant le million d'habitants.*

*Elle est donc contrainte de se différencier, de se distinguer, autrement que par son poids démographique naturel, sans pour autant négliger la vie quotidienne des montpelliérains.*

*Pour exister et attirer des activités nouvelles, des talents, des emplois, il est indispensable de « peser » lourd, de fédérer les énergies, de s'affranchir des limites administratives autour de projets positifs auxquels les citoyens adhèrent, de mutualiser pour diminuer les coûts improductifs et orienter l'action vers le développement, avec une préoccupation permanente de justice sociale, de partage équitable des contributions.*

*Le nouveau document, « Sursaut 5 », fruit des travaux de nombreux ateliers, n'échappe pas à cette constante : Il faut à notre Métropole un ou des projets de grande envergure et fédérateurs.*

*Il faut, de plus, travailler en bonne intelligence pour dépasser nos limites administratives actuelles, sans esprit d'hégémonie mais avec le souci du partage des bénéfices attendus.*

*Nous essaierons d'analyser ce qui freine ce chemin, notamment depuis 2018 dans la gouvernance interne de la Métropole où plus de sérénité serait la bienvenue.*

*En effet, sans ce préalable, comment attirer de nouvelles collectivités autour des projets de développement ?*

*Nous proposerons une construction et une coordination des projets avec les communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) proches, sans oublier le Département et la Région. Et, bien entendu une vision de moyen long terme avec des villes voisines importantes en privilégiant la complémentarité plus que la concurrence.*

*Une ville forte, une métropole dynamique, revendiquant davantage un leadership plus qu'une fonction de direction nous semble aujourd'hui le gage d'un futur développement au bénéfice de tous ceux qui aiment leur Ville, leur Métropole ».*

Nous ouvrirons une souscription dès notre prochain numéro de notre *Lettre* de septembre. Pour tout renseignement vous pouvez d'ores et déjà adresser vos courriels à Joseph Mornet : joseph.mornet6@orange.fr

L'ouvrage comprendra 113 pages. Sa confection a été confiée aux Editions du Champ Social de Nîmes.

## **RAPPEL :**

Vous êtes de plus en plus nombreux à réagir à nos articles : nous nous en félicitons et avons à cœur de faire écho de vos courriels ou de vos envois de parution d'articles de presse. N'hésitez donc pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com ou joseph.mornet6@orange.fr

**Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...**

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site [www.montpellier-2020.fr](http://www.montpellier-2020.fr)

## **BULLETIN D'ADHESION**

**Monsieur, Madame ou raison sociale :**

**Profession ou statut social :**

**Habitant**

**Ville :**

**Code postal :**

**Mail :**

**Téléphone :**

**s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2019 payable** par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** » à adresser à : **Éric PEREZ, Campagne Michel, 76 rue des Cétoines, 34090 Montpellier**

**Fait à :**

**le**

**Signature :**

